

## Compte-rendu du premier conseil communautaire (communauté des communes « Pyrénées Audoises ») à Quillan le jeudi 9 avril 2026

J'ai assisté jeudi 9 avril à l'installation du **premier conseil communautaire des Pyrénées Audoises**.

**Il a réuni 84 membres. La communauté des communes regroupe 61 communes.** Participent à ce conseil communautaire les maires ( ou dans certains cas un adjoint au maire) et des élu-e-s municipaux et municipales au prorata du poids des communes. La plupart des communes sont petites et n'ont qu'un représentant-e (et un suppléant-e pour remplacer le titulaire en cas d'absence de celui-ci). Seules les communes de Chalabre, Espérasa et Quillan ont plusieurs conseillers et conseillères communautaires, plus de de 2 (4, 7 et 12).

### I) L'ordre du jour était chargé et n'a pas pu être épuisé.

Nous avons commencé par l'élection du président de la communauté des communes. Deux candidats se sont présentés : Francis Savy, président sortant et candidat pour la 3ème fois et Stéphane Peille, maire de Quillan.

Les sujets soulevés par Stéphane Peille dans sa présentation : les problèmes de mobilités, notamment pour la jeunesse, comment garder des habitants (problème d'accès à la santé et aux soins), débattre en commissions sur des projets propres à l'intérêt communautaire. Plus de transparence au sein de la communauté des communes.

Les sujets posés par Francis Savy : enveloppe financière maintenue pour les entreprises dans le cadre des activités économiques, la santé, le tourisme avec l'accent surtout sur « l'événementiel ».

Stéphane Peille a obtenu 30 voix et Francis Savy en a obtenu 50. M. Savy a été réélu président de la communauté des communes.

Le deuxième point à l'ordre du jour concernait l'élection du bureau, c'est à dire des vice-présidents. Mais avant l'élection de ces derniers, Francis Savy a proposé à l'assemblée de passer de 9 vice-présidents à 10 vice-présidents. Sans présentation aucune des différentes missions de ces vice-présidents, y compris le 10ème, M. Savy a demandé s'il y avait des questions avant de proposer de passer au vote.

J'ai demandé la parole et ai interrogé le président Savy sur les tâches de ce 10ème vice-président et sur les autres !

Stéphane Peille a posé la question de l'utilité et du coût de cette décision.

Le président Savy a répondu sur les tâches des uns et des autres et a précisé que le 10ème VP aurait en charge les mobilités et la restauration collective. Un autre élu dans l'assemblée a fait remarquer que la mobilité n'était pas une compétence de la communauté des communes, qu'il y avait sur ces sujets le département entre autre. M. Savy a répondu que c'était un enjeu pour nos territoires et sur le coût des indemnités que celles-ci seraient « actualisées » (sic).

Le vote devait avoir lieu sur le passage de 9 vice-présidents à 10).

M. Stéphane Peille a demandé un vote à bulletin secret ce qui lui a été refusé car il n'y avait pas une demande suffisante pour procéder à ce type de vote. Mais l'assemblée n'a pas été interrogée sur le sujet. Tout est allé vite et le ton est monté et malheureusement, la quasi délégation Quillanaise a quitté la salle.

C'est regrettable pour la suite des travaux de ce conseil.

Avant cette réunion nous avons reçu la proposition du bureau de la communauté des communes, comportant 9 hommes et une seule femme (sans compter le président), et aucun membre de Quillan. Nous avons appris qu'il n'y avait pas eu accord entre le président sortant et le maire de Quillan.

Ceci aussi est regrettable car il est nécessaire que tous les territoires soient représentés au sein de la communauté des communes. Il est impensable que la ville de Quillan (quasi 3000 habitants) n'ait

aucun représentant-e au sein du bureau. Il était de la responsabilité du président réélu de faire un geste d'apaisement en direction de la délégation Quillanaise. Cette situation risque d'être source de tensions alors que la collectivité a besoin de sérénité pour débattre et avancer des propositions dans le sens de l'intérêt communautaire.

Je suis alors intervenue sur la composition du bureau mettant en exergue le peu de renouvellement et surtout l'absence de volonté quant à la féminisation de ce dernier. Une seule femme (l'adjointe au maire de La Fajolle) a été proposée. J'ai fait remarquer qu'il y avait un paradoxe entre l'obligation pour toutes les communes en France, de présenter désormais autant d'hommes que de femmes, et de ne faire quasi aucun effort quand il s'agit du bureau, l'instance dirigeante. J'ai également ajouté que ces sujets se préparaient en amont, de manière transparente. J'ai précisé que je m'étais proposée et que je n'avais pas eu de réponse, lorsqu'un élu dans l'assemblée m'a proposé de me présenter. J'ai conclu en affirmant que ce type de situation, un bureau avec une seule femme, était inacceptable et était pour moi, un vrai problème politique. Mon intervention a été appréciée positivement par plusieurs élu-e-s. J'ai annoncé que je m'abstiendrai sur ce bureau et ces vice-présidents. Je n'ai voté favorablement que pour l'élue de La Fajolle.

#### Quelques remarques et informations en conclusion

Les échanges que j'ai pu avoir avec différents élu-e-s ont été cordiaux.

Dès la mise jour sur le site de la communauté des communes, du bureau, nous posterons le lien sur notre page facebook du groupe « Chalabre en commun ».

Je me suis positionnée sur des thèmes qui me paraissent essentiels avec pour objectif de m'investir dans les commissions. Il s'agit de la santé, des activités économiques, et de la question de l'eau.

Etant donné que la séance a été écourtée au vu de l'heure tardive, le président Savy s'est engagé qu'au prochain conseil communautaire nous pourrions intervenir et poser toutes les questions nous paraissant utiles, aux différents vice-présidents. Pour ma part je saurai le lui rappeler.

J'ai proposé au président Savy la création d'une commission autour de la féminisation et la parité au sein des instances afin de préparer l'avenir. La maire de Granès est déjà partante pour travailler sur le sujet.

Myriam Martin

Conseillère communautaire pour Chalabre